

Date de publication 01 déc. 2014

Date de révision 15 sept. 2017

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE/ENGAGEMENT

Nom du produit SR 2**Autres moyens d'identification****Code produit** 318**N° UN/ID.** Voir la section 14**Synonymes** Aucun**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation****Utilisation Recommandée** Pré-détachant émulsifiant.**Utilisation déconseillée** Aucune information disponible**Adresse du fabricant**

Anderson Chemical Company, 325 South Davis Avenue, Litchfield, MN 55355 (320-693-2477)

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion/irritation de la peau

Catégorie 1 – Sous-catégorie B

Éléments d'étiquetage

Présentation générale des situations d'urgence

Danger**Mentions de danger**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Aspect** Solution aqueuse**État physique** liquide**Odeur** Solvant**Mentions de mise en garde - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée après manipulation.

Porter des gants/vêtements de protection/une protection oculaire/une protection du visage.

Mentions de mise en garde - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (voir la Section 4 de cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, si cela est possible et sans danger. Continuer de rincer.

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/prendre une douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

EN CAS D'INHALATION : Exposer la victime à l'air frais et la tenir au repos dans une position confortable pour la respiration.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer abondamment la bouche. NE PAS provoquer de vomissement

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clé.

Mentions de mise en garde - Mise au rebut

Éliminer le contenu/le récipient dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

Dangers non classifiés autrement (HNOC)**Autres informations**

Toxicité aiguë inconnue

6 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité est inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids - %	Secret commercial
2-butoxyéthanol	111-76-2	4	
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	2,7	

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été conservé en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIER SECOURS**Mesures de premiers secours****Contact oculaire**

Rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. Soulever les paupières supérieure et inférieure pour rincer complètement l'œil. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste après avoir rincé le produit, consulter un médecin. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

Faire sortir la victime à l'air frais. Si la personne a des difficultés à respirer et que ces difficultés persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau pour diluer le produit. Ne pas provoquer pas le vomissement. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne en état semi-comateux, comateux, souffrant de convulsions ou inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

Cause une irritation (éventuellement grave), ainsi que des brûlures oculaires. Peut causer des lésions oculaires permanentes. Irritant pour la peau, potentiellement toxique en cas d'absorption. Peut irriter le nez, la gorge et les voies respiratoires en cas d'inhalation. Cause une irritation (éventuellement grave) et des brûlures du tractus gastro-intestinal, ainsi que des nausées et des vomissements. Modérément toxique en cas d'ingestion.

Indication de toute attention médicale et traitement spécial immédiatement nécessaire

Remarque destinée aux médecins Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**Moyens d'extinction adéquats**

Eau. Mousse résistant aux alcools. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique sec.

Moyens d'extinction inadéquats

Aucun connu.

Risques spécifiques liés au produit chimique

Les contenants peuvent se briser (du fait de l'accumulation de pression) lorsqu'ils sont exposés à une chaleur extrême.

Données d'explosion**Sensibilité à l'impact mécanique**

Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet. Projeter de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients exposés au feu. Retirer les conteneurs de la zone d'incendie si c'est possible sans risque.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Évacuer tout le personnel non indispensable. Ventiler la zone affectée. Porter un équipement protecteur personnel adéquat. Retirer toutes les sources d'allumage.
Précautions environnementales	Voir la Section 12 pour des informations écologiques supplémentaires. Éviter les écoulements dans les eaux souterraines ou superficielles ou dans les égouts.
Méthodes de confinement	Confiner complètement les matériaux déversés à l'aide de barrières, de sacs de sable, etc.
Méthodes de nettoyage	Récupérer autant de produit que possible et le transvaser dans les récipients afin de le mettre au rebut ou de le réutiliser. Le matériau restant peut être dilué dans l'eau et neutralisé. Nettoyer la zone de déversement à grande eau. Les produits de neutralisation, qu'ils soient solides ou liquides, doivent être récupérés afin d'être mis au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre

Conseils relatifs à la manipulation sûre Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne jamais inspirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas avaler. Lavez soigneusement après toute manipulation. Porter des vêtements/un équipement de protection adéquats. Utiliser avec une ventilation adéquate.

Conditions de stockage sécurisé, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	Les récipients doivent être soigneusement fermés et correctement étiquetés. Les conteneurs qui ont été vidés contiennent toujours des résidus de produit et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins. Stockez dans un endroit frais et sec, loin de tout matériau incompatible. Il faut se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer, avant de se farder et avant d'aller aux toilettes. Ne pas conserver, utiliser et/ou consommer des aliments, des boissons, du tabac dans le même lieu de stockage du produit. Maintenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'allumage (p. ex. voyants lumineux, moteurs électriques et électricité statique).
Matériaux incompatibles	Acides puissants. Bases puissantes. Contact prolongé avec l'aluminium, le laiton, le bronze, le cuivre, le plomb, l'étain, le zinc ou tout autre métal ou alliage sensible aux alcalis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Consignes d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-butoxyéthanol 111-76-2	TWA : 20 ppm	TWA : 50 ppm TWA : 240 mg/m ₃ (vide) TWA : 25 ppm (vide) TWA : 120 mg/m ₃ (vide) S* S*	IDLH : 700 ppm TWA : 5 ppm TWA : 24 mg/m ₃
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Plafond : 2 mg/m ₃	(vide) Plafond : 2 mg/m ₃	Plafond : 2 mg/m ₃

Contrôles d'ingénierie appropriés

Stations de douche et de lavage oculaire.
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales (ou des lunettes enveloppantes).
Protection de la peau et du corps	Si un contact est prévu, porter des vêtements de protection appropriés aux conditions d'utilisation.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, porter un équipement de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive peuvent être requis en cas de forte concentration de particules contaminantes dans l'air. Une protection respiratoire doit être fournie, conformément à la réglementation locale en vigueur.

Considérations générales relatives à l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

État physique	liquide	Odeur	Solvant
Aspect Couleur	solution aqueuse rouge clair	Seuil d'odeur	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	10,4	Solution à 1 %
Point de fusion/gel	Aucune information disponible	
Point d'ébullition/Plage d'ébullition	Aucune information disponible	
Point d'éclair	Aucune information disponible	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limite d'inflammabilité supérieure	Aucune information disponible	
Limite d'inflammabilité inférieure :	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Gravité spécifique	1,029	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partitions	Aucune information disponible	
Température d'auto-allumage	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité en vrac	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Écotoxicité

8 % du mélange est constitué d'un ou plusieurs composants dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
2-butoxyéthanol 111-76-2	-	1490 : 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 statquec 2950: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50	1698 - 1940 : 24 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50 1000 : 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	-	80 : 96 h <i>Gambusia affinis</i> mg/L LC50 statique	-

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partitions
2-butoxyéthanol 111-76-2	0,81
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	0,65 0,83

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. DISPOSITIONS RELATIVES À LA MISE AU REBUT**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit s'effectuer conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le conteneur.

Nom chimique	Situation de déchet dangereux en Californie
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Toxique Corrosif

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

N° UN/ID.

Nom d'expédition approprié

Ingrédients dangereux

Classe de risque

Groupe d'emballage

QTÉ LIMITÉE – en cas de conditionnement dans des conteneurs <1,3 gallon (non dangereux)

NA1760

Composés, Liquide de nettoyage

(hydroxyde de potassium)

8

III

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA

Non conforme

DSL/NDL	Non conforme
EINECS/ELINCS	Non conforme
ENCS	Non conforme
IECSC	Non conforme
KECL	Non conforme
PICCS	Non conforme
AICS	Non conforme

Légende :

TSCA – United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventaire

DSL/NDL – Liste canadienne des substances domestiques/non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS – Substances chimiques nouvelles et existantes au Japon

IECSC – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL – Substances chimiques existantes et évaluées en Corée

PICCS – Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS – Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales américaines**SARA 313**

Section 313 du Titre III des Amendements Superfund et de la loi Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de rapport de la Loi et du Titre 40 du Code de Réglementation Fédérale, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - %Valeurs de seuil %
2-butoxyéthanol - 111-76-2	1,0

Catégories de risque SARA 311/312

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de libération soudaine de pression	Non
Risque réactif	Non

Loi CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluant en vertu de la loi sur l'Assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA – Quantités à déclarer	CWA – Polluants toxiques	CWA – Polluants prioritaires	CWA – Substances dangereuses
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	453,59 kg	-	-	X

CERCLA

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou d'état, concernant les déversements de ce matériau

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à rapporter	QUANTITÉS À RAPPORTER CERCLA/SARA	Quantité à rapporter (QR)
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	453,59 kg	-	QR 453,59 kg kg QR finale 454 kg

Réglementations des états américains**Proposition 65 en Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique relevant de la Proposition 65

Réglementations des états américains relatives au droit de savoir

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-butoxyéthanol 111-76-2	X	X	X
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	X	X	X

Informations d'étiquetage EPA aux États-Unis

Numéro d'enregistrement de pesticide auprès de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques sanitaires 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques sanitaires 2	Inflammabilité 1	Risques physiques 0	Protection personnelle X

Préparé par	Imt
Date de publication	01 déc. 2014
Date de révision	15 sept. 2017

Note de révision
15-Sept-2017 Modification /
Standardisation du libellé DoT
dans les sections 1 et 14

Non-responsabilité

Les informations figurant dans la présente Fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance, selon nos informations et nos convictions à la date de leur publication. Les informations fournies sont données uniquement à titre de conseils concernant la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, du traitement, du stockage, du transport, de l'élimination et des déversements et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ledit matériau s'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit ou dans tout processus, sauf si cela est précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité